L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 20 DECEMBRE, 1884. 58eme Annee.

[...]es pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

[illegible] LOUISIANE vs. LES [illegible]TS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS SIXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District, de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 20ème jour de Décembre, A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dues au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être effectuées en vente comme suit:

CHRISTIAN, PAUL J.—
Taxe de 18[..], montant à $6 00
Deux certains lots et la moitié d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Plaquemine, Berlin et l'avenue Napoléon, désignés comme lots Nos. 7 [illegible] de l'ilet No. 2[..] [illegible] l'encoignure de l'avenue Napoléon et [illegible].

[illegible]FIELD, [illegible]—
Taxe de 1883, montant à..........$15 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'ilet No. [..], le dit ilet mesure 241 pieds de face et 280 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

CHRISTIAN, PAUL J.—
Taxe de 1883, montant à..........$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Jeannette, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme le lot C de l'ilet No. 403; le dit lot C mesure 183 pieds de face à l'avenue Peters sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot C forme l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Jeannette.

[illegible], P. J.—
Taxe de 1883, montant $31 60
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Bacchus, l'avenue Louisiane et la rue [..], désignés comme lots Nos. 13 à 19 de l'ilet No. 465; les dits lots Nos. 13 à 19 mesurent [..] pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 122 pieds, les dits lots Nos. 13 à [..] forment l'encoignure de l'avenue Louisiane et de la rue Dryades.

CARNES, Vve SHIPLEY—
Taxe de 1883, montant à..........$[..] 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broadway, De Armas, [illegible], désigné comme l'ilet No. 136.

[illegible], CHAS.—
Taxe de 1883, montant à..........[..]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Deuxième et Troisième, désigné comme l'ilet No. 154.

CLARKE, HENRI—
Taxe de 1883, montant à..........$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Magnolia, Pin et Lowerline, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 1; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Lowerline sur une profondeur de 120 pieds.

CONWAY, JOHN—
Taxe de 1[8]83, montant à..........60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mire, Pin et Broadway, désignée comme [..] portion de l'ilet No. 42; la dite portion [..] 30 pieds de face à la rue Pin sur une profondeur de 120 pieds.

[illegible], HENRI—
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Taxe de 1883, montant à.......... 4 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Tchoupitoulas, Toledano et l'avenue Louisiane, désignée comme la moitié du lot No. 8 de l'ilet No. 100; la dite portion mesure 16 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 93 pieds.

CANNON[S], HUGH—
Taxe de 1882, montant à..........$2 16
Taxe de 1883, montant à.......... 2 16
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désignée comme la moitié des lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 136; la dite portion mesure 45 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 116 pieds.

CARRA[..]HER, OWEN—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 5 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, [..], Laurel et Milan, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 147; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 125 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Roman, Delachaise et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 738.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Galvez, Delachaise et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 739.

[illegible] L. M.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Prytania, l'avenue Nashville et la rue Eleonor, désigné comme l'ilet No. 48; le dit ilet No. 48 mesure 340 pieds [..] sur une profondeur de 300 pieds.

[illegible], CATE A.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..] 20
Taxe de 1883, montant à.......... 4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Bordeaux et Lyon, désignés comme les lots No. 3 et 4 de l'ilet No. 81; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 150 pieds. [illegible]

[illegible], DOMINIQUE—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Jersey, Toledano et l'avenue Louisiane, désignée comme une portion des lots Nos. 13 à 14 de l'ilet No. 101; la dite portion des lots Nos. 13 à 14 mesure 48 pieds 2 pouces de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 117 pieds.

DU[..], J. M.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 20
Taxe de 1883, montant à.......... 6 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Tchoupitoulas, l'avenue Louisiane, les rues Chippewa et Jersey, désigné comme les No. — de l'ilet No. 101; le dit lot No. — mesure 25 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 181 pieds.

De PHELPS, ISABEL G.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Long, St. Georges, Valmont et l'avenue Peters, désignés comme lots Nos. 11 à 16 de l'ilet No. 577; les dits lots Nos. 11 à 16 mesurent 180 pieds de face à la rue Valmont sur une profondeur de 181 pieds; les dits lots Nos. 15 à 16 forment l'encoignure des rues Long et Valmont.

DAVIS, S. H. Jr.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Long, Breslau, Cadiz et Valence, désigné comme l'ilet No. 606; le dit ilet No. 665 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

DUGUE, T. M.—
Taxe de 1882, montant à..........$2 10
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme l'ilet No. 633.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$[..]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. George, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 559.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$[..]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. George, Long, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 569.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$[..]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. George, Long, Amelia et Peniston, désigné comme l'ilet No. 560.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$[..]
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Long, Breslau, Amélie et Peniston, désigné comme l'ilet No. 587.

DUGUE, F. M.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme l'ilet No. 632.

DUGUE, F. M.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme l'ilet No. 663.

DUGUE, F. M.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 4 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme l'ilet No. 664.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$[..]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Long, Breslau, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 586.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Berlin, Arcadie, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 627.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadie, Peniston et Amélie, désigné comme l'ilet No. 628.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Peniston et Amélie, désigné comme l'ilet No. 654.

DUGUE, F. M.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 4 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Claiborne, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme l'ilet No. 666.

DUPLANTIER, A. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 3 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 661.

DUPLANTIER, A. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 3 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Delachaise et Peniston, désigné comme l'ilet No. 662.

DUPLANTIER, A. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Claiborne, Delachaise et Peniston, désigné comme l'ilet No. 667.

DUPLANTIER, A. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Claiborne, Peniston et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 668.

DUPLANTIER, A. A.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Derbigny, Delachaise, Roman et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 782.

DAVID, ELIZABETH—
Taxe de 1883, montant à..........$[..]
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Bordeaux et Valence, désignée comme une portion du lot No. 7 de l'ilet No. 258; la dite portion du lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 110 pieds; la dite portion du lot No. 7 forme l'encoignure des rues Camp et Bordeaux.

DUPEIRE, Mme SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadie, Joseph et Isabella, désigné comme l'ilet No. [..]; le dit ilet No. [..] mesure [..] pieds de face et [..] pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPEIRE, Mme SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadie, l'avenue Nashville et la rue Isabella, désigné comme l'ilet No. 84; le dit ilet No. 84 mesure 340 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Peniston et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 635.

DICKSON, JULIE E.—
Taxe de 1883, montant à..........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytania, Joseph et Arabella, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 43, le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

DAVIS, Mme L. ET H.—
Taxe de 1883, montant à..........$3 60
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Front, Walnut et Chestnut, désignés comme les lots Nos. 6 à 16 de l'ilet No. 4 (à Greenville); le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 7 à 14 mesurent 240 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 15 à 16 mesurent 60 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds.

DUPEIRE, Mme SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadie, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 85; le dit ilet No. 85 mesure 2[..]2 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

DUPEIRE, Mme SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Soulé, Cocul[..]s, l'avenue Nashville et la ligne de Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 90, le dit ilet mesure 283 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

DUPEIRE, Mme SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Soulé, Coculus, Arabella et l'avenue Nashville, désigné comme l'ilet No. 91; le dit ilet No. 91 mesure 250 pieds de face et 2[..] pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPEIRE, Mme SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la partie intérieure de la rue State et [..]urstville, désignés comme lots Nos. 79 à 89.

DOMINIQUE, B.—
Taxe de 1882, montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Foucher, Chestnut et Broadway, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 12, le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 120 pieds.

DRASCONICH, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Peters, l'avenue Henry Clay et la rue Edmond, désigné comme l'ilet No. 126; le dit ilet No. 126 mesure 331 pieds de face sur une profondeur de 321 pieds.

DAMONTE SUC. J. B.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 50
Taxe de 1883, montant à.......... 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues South, Front, Walnut et Foucher, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 21, le dit lot No. 4 mesure 34 pieds de face à la rue [..] sur une profondeur de [..] pieds; le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues Foucher et Walnut.

DAMONTE, SUC. J. B.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Walnut, Front et Foucher, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 4; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur de 120 pieds.

DAVIS, VALENTINE—
Taxe de 1882, montant à..........45c
Taxe de 1883, montant à..........45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chestnut, désignée comme un quart du lot No. 5 de l'ilet No. 37, le quart du dit lot No. 5 mesure 15 pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 60 pieds; le quart du dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Broadway et Oliver.

DIBBLE, H. C.—
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Wall, Esther, Walnut et Foucher, désigné comme l'ilet No. 40.

DUFOSSAT, T. V. S.—
Taxe de 1882, montant à..........$16 00
Taxe de 1883, montant à..........16 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Perrier, Prytania, Upperline et Robert, désigné comme lots Nos. 1 à 30 de l'ilet No. 347.

DULE, F. O.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 6 [..]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Dufossat et Valmont, désignée comme l'ilet No. 530.

DANS, ED.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 36
Taxe de 1883, montant à.......... 1 36
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. Georges, Jena et l'avenue Napoléon, désigné comme l'ilet No. 564; le dit ilet No. 564 mesure 150 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Gén. Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 546.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Amélie et Peniston, désigné comme l'ilet No. 550.

[illegible]WERY, WM.—
Taxe de 1883, montant à..........$[..]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. David, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 565; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 150 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. George, St. André, Amélie et Peniston, désigné comme l'ilet No. 556.

DYAS, ROBERT M.—
Taxe de 1882, montant à..........$7 80
Taxe de 1883, montant à.......... 9 00
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Robert et Soniat, désignés comme les lots Nos. 12 à 19 de l'ilet No. 285; les dits lots Nos. 12 à 14 mesurent 91 pieds 5 pouces de face sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 15 à 19 mesurent 150 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 13 à 16 forment l'encoignure des rues Chestnut et Upperline.

DUGUE, STEPHANIE—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Valence et Cadiz, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 259, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 120 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$12 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, St. Denis, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 505.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$12 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue St. Patrick, St. Denis, Amélie et Peniston, désigné comme l'ilet No. 504.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$9 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, St. David, Amélie et Peniston, désigné comme l'ilet No. 515.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$9 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, St. David, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 516.

DALLAS, Mme C. A.—
Taxe de 1883, montant à..........$15 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, Delachaise et l'avenue Louisiane, désignée comme lot No. 13 de l'ilet No. 216, le dit lot No. 13 mesure 68 pieds 6 pouces de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 128 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Delachaise et Camp.

DEMOURELLE, ZENON—
Taxe de 1882, montant à..........$3 60
Taxe de 1883, montant à.......... 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, Jena et Cadiz, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 223, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 125 pieds.

DURBRIDGE, Mlle ESTHER—
Taxe de 1883, montant à..........$18 00
Une moitié d'un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Valence et Bordeaux, désignée comme la moitié de l'ilet No. 440.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$12 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dryades, St. Denis, Amélie et Peniston, désigné comme l'ilet No. 470.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à..........$12 00
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dryades, St. Denis, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 471.

DELESPIE, GASTEAU L.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Marengo et Constantinople, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 149, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 60 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 125 pieds.

DELESPIE, GASTEAU L.—
Taxe de 1883, montant à..........$4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Constantinople et Marengo, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 149; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds.

DePARCK, JACOB G.—
Taxe de 1883, montant à..........$16 [..]
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Constance, Bordeaux et Valence, désignés comme lots Nos. 20 à 26 de l'ilet No. 199, les dits lots Nos. 20 à 26 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 1[..] pieds, les dits lots Nos. 26 à 26 forment l'encoignure des rues Magasin et Valence.

DUFRESH, J. M.—
Taxe de 1882, montant à..........$2 4[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 2 4[..]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Jersey, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 101; le dit lot No. 16 mesure 27 pieds 10 pouces de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds.

DELACHAISE, CAROLINE—
Taxe de 1882, montant à..........$2 40
Taxe de 1883, montant à.......... 2 40
Un certain lot de terre et la moitié d'un autre lot, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No. 12 et la moitié du lot No. 13 de l'ilet No. 136, le dit lot No. 12 et la moitié du lot No. 13 mesure 45 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 12 et la moitié du lot No. 13 forment l'encoignure des rues Laurel et Dufossat.

DUNCAN, ALEXANDRE—
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Taxe de 1883, montant à.......... 4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Soniat et Robert, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 138; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 30 pieds de face à la rue [..] sur une profondeur de 110 pieds; les dits lots Nos. 7 et 8 forment l'encoignure des rues Jersey et Robert.

DART, HENRI P.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Pitt, Upperline et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 362; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent 60 pieds de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 130 pieds.

DELACHAISE, L. P.—
Taxe de 1883, montant à..........$3 00
Une certaine portion triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Aline et Delachaise, désignée comme le triangle de l'ilet No. 376.

DUCKOFF, Mme W.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Valmont et Léontine, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 185; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds.

[EDWARDS, MATHIAS]—
Taxe de 1882, montant à..........$12 00
Taxe de 1883, montant à.......... 12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Marengo et Constantinople, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 149; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds; le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Laurel et Constantinople.

ENGELHARDT HARMAN—
Taxe de 1883, montant à..........$3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Bacchus, l'avenue Louisiane et la rue Toledano, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 465; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de 128 pieds.

EDWARDS, JOS.—
Taxe de 1882, montant à..........$2 40
Taxe de 1883, montant à.......... 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, l'avenue Peters et la rue Octavie, désignés comme lots Nos. 35 et 36 de l'ilet No. 189; les dits lots Nos. 35 et 36 mesurent 60 pieds de face à la rue Octavie sur une profondeur de 135 pieds.

EVENING STAR BENEVOLENT ASSOCIATION—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Valence et Cadiz, désignée comme lots A, B et une partie des lots Nos. 21 à 24 de l'ilot No. 259; les dits lots A, B et la partie des lots Nos. 21 à 24 mesurant 72 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 71 pieds.

EABNEST, [..]—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... [..]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Marengo et Constantinople, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 265; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de 120 pieds.

EDWARDS, J.—
Taxe de 1882, montant à..........$2 10
Taxe de 1883, montant à.......... 2 10
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Prytania, Pitt, l'avenue Nashville et la rue Arabella, désignée comme la moitié de l'ilet No. 40 (Hurstville); la dite moitié de l'ilet No. 40 mesure 180 pieds sur une profondeur de 150 pieds.

ENGLANDER, Mme JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Arabella, Laurel et Joseph, désignés comme lots Nos. 16, 17, 18 et 19 de l'ilet No. 12 (Hurstville); les dits lots Nos. 16, 17, 18 et 19 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 18 à 19 forment l'encoignure des rues Arabella et Laurel.

ELLIS, W. B.—
Taxe de 18[..], montant à..........[..]
Taxe de 18[..], montant à..........[..]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Oliver et Johnson, désigné comme l'ilet No. 102.

ELLIS, W. B.—
Taxe de 18[..], montant à..........[..]
Taxe de 18[..], montant à..........[..]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues [..], Violet, Olive et Bratz, désigné comme l'ilet No. 103.

ELLIS, W. B.—
Taxe de 18[..], montant à..........[..]
Taxe de 18[..], montant à..........[..]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues [..], [..] et [..] Pintompsion de la rue Gabriel, désigné comme l'ilet No. 125.

ESTEBEN, PAUL—
Taxe de 1882, montant à..........$16 [..]
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Toledano et l'avenue Louisiane, désignés comme lots Nos. 12 à 16 de l'ilet No. 466; les dits lots Nos. 12 à 16 mesurent chaque 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 100 pieds d'un côté et 130 pieds de l'autre côté, les dits lots Nos. 15 à 16 forment l'encoignure de l'avenue Louisiane et de la rue Bacchus.

[E]VERTON, Vve JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Toledano et l'avenue Louisiane, désignés comme les lots Nos. 23 à 28 de l'ilet No. 466.

[E]LDER, J. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. George, Jena et Cadiz, désignés comme lots Nos. 1 à 14 et 19 à 20 de l'ilet No. 563.

[E]DWARDS, GUSTAVE—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à..........[..]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Général Taylor et Amélie, désignés comme lots Nos. 14, 15 et 16 de l'ilet No. 183; les dits lots Nos. 14, 15 et 16 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Général Taylor sur une profondeur de 108 pieds d'un côté et 110 pieds de l'autre côté.

EBERLING, Vve HENRI—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Général Taylor et Amélie, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 183; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Général Taylor sur [..] pieds de profondeur.

FISHER, Vve BRANFORD—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Aline et Amélie, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1[..]; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Amélie sur une profondeur de 125 pieds.

FORTIER, H.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 170; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds.

FOLLIN, ELLEN—
Taxe de 1882, montant à..........$12 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Bordeaux, Camp et Lyon, désignés comme lots Nos. 18 à 23 de l'ilet No. 206; les dits lots Nos. 18 à 23 mesurent 180 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 130 pieds, le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Lyon sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 18 à 23 forment l'encoignure des rues Magasin et Lyon.

FARREL, M. J.—
Taxe de 1882, montant à..........$30 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Apollo, Delachaise et l'avenue Louisiane, désignée comme une portion de l'ilet No. 434; la dite portion mesure 45 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 160 pieds.

FARRELL, M. J.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Apollo, Delachaise et l'avenue Louisiane, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 434; la dite portion mesure 45 pieds de face à la rue Apollo sur une profondeur de 146 pieds.

FLORAT, J. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$12 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. Denis, Valence et Cadiz, désigné comme l'ilet No. 486.

FOUCHER, F. B.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..] 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Valmont et Léontine, désignée comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 185; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent chaque 37 pieds de face à la rue Valmont sur une profondeur de 138 pieds.

FORTIER, Mme POLYCARP—
Taxe de 1883, montant à..........$30 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Front, Levée, State et Burthe[ville], désigné comme l'ilet No. 3 (à Burtheville).

FISHER, FREDERICK, Sr. ET Jr.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 24 et 25 dans cette portion de terre, désigné comme partie supérieure de la rue State; les dits lots Nos. 24 et 25 mesurent 60 pieds de face sur une profondeur de 178 pieds.

FORTIER, Mme POLYCARP—
Taxe de 1882, montant à..........$30 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Front, State, Burtheville et la rivière Mississippi, désigné comme l'ilet No. 2 (à Burtheville).

FORTIER, Mme POLYCARP.—
Taxe de 1883, montant à..........$198 00
Quatre certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Henry Clay, Bloomingdale et la levée du Mississippi, désignés comme quatre lots de terre à Bloomingdale.

FRANKLIN FIRE INS. CO.—
Taxe de 1882, montant à..........$4 20
Taxe de 1883, montant à.......... 4 [..]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Perrier, Cadiz et Jena, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 4[..]; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 140 pieds, les dits lots Nos. 11 et 12 forment l'encoignure des rues Perrier et Cadiz.

FERET, Mlle FANNY—
Taxe de 1882, montant à..........$[..] 00
Taxe de 1883, montant à.......... [..] 00
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Charles, Jean Marie, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. [..].

FLINT, ELIZABETH—
Taxe de 1882, montant à..........[..]
Taxe de 1883, montant à..........[..]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 468; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 128 pieds.

FELLOWS, J. Q. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 12 00
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [..], St. Denis, Marengo et Milan, désignés comme lots Nos. 11 à 24 de l'ilet No. 474.

FELLOWS, J. Q. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..] 20
Taxe de 1883, montant à.......... 10 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, St. Denis, Marengo et Milan, désigné comme l'ilet No. 500.

FLEYTAY, L.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue State (partie supérieure), St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 1[..] à 120 à Burtheville; les dits lots Nos. 1[..] à 1[..] mesurent 300 pieds de face sur une profondeur de 170 pieds.

FAIBLES, WM.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 4 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Perrier, Joseph et Arabella, désignés comme les lots Nos. 15 à 18 de l'ilet No. 43; les dits lots Nos. 15 à 18 mesurent 120 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 15 à 18 forment l'encoignure des rues Perrier et Arabella.

FORTIER, N. B.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pitt, Jeannette, Eleonor et la ligne de Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 54; le dit ilet No. 54 mesure 54 pieds de face de [..] à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

FORTIER, N. B.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à..........[..]
Un certain ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme l'ilet triangulaire No. 134, (ni rue ni mesure).

FRANK, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à..........[..]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Preston, Webster et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 19; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 60 pieds de face à la rue Preston sur une profondeur de 161 pieds.

FULTON, E. J.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 1 [..]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Amelia et Peniston, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 480, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Amelia sur une profondeur de 103 pieds 9 pouces.

FITZGERALD, Vve B.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 3 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Troisième, Pin et Broadway, désignée comme une portion de l'ilet No. 62 (Greenville); la dite portion mesure 73 pieds de face sur une profondeur de 110 pieds.

FOURNIER, Mme L. A.—
Taxe de 1882, montant à..........[..]
Taxe de 1883, montant à..........[..]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Victor, Léonce, Edmond et la propriété Foucher, désignés comme les lots Nos. 9 à 11 de l'ilet No. 11[..]; les dits lots Nos. 9 à 11 mesurent chaque 90 pieds de face à la rue Edmond sur une profondeur de 120 pieds.

FARRELL, MARTIN J.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Oliver, Wall, Walnut et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 60; le dit ilet mesure 30 pieds de face et 90 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

FLETCHER, Mme R.—
Taxe de 1882, montant à..........[..]
Taxe de 1883, montant à..........[..]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Troisième, Pin et Lowerline, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 41; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 120 pieds.

FARRELL, Mme M.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..] 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Milan et Marengo, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 80; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 111 pieds; le dit lot No. 24 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Milan.

FAIBRE, JOHN—
Taxe de 1883, montant à..........$[..]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Jersey, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme lot F de l'ilet No. 102; le dit lot F mesure 36 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 120 pieds.

GRABERT, AMBROSKA—
Taxe de 1883, montant à..........$[..]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Valence et Bordeaux, désignée comme une portion des lots Nos. 5, 6, 7 et 8 et l'arrière des lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 11[..]; la dite portion des lots Nos. 5, 6, 7 et 8 mesure 43 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 150 pieds; l'arrière portion des lots Nos. 12 et 13 mesurent 46 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de [..] pieds.

GRINAGE, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 40
Taxe de 1883, montant à.......... 5 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Marengo et Milan, désignés comme lots Nos. 7, 8 et 9 de l'ilet No. 171; les dits lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent chaque 32 pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds.

GOURGES, EVALINE—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Constance, Upperline et Lyon, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 197; le dit lot No. 19 mesure 33 pieds de face à la rue Lyon et 33 pieds à l'arrière sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 98 pieds de l'autre coté.

GROUSE, PHILIPPE—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 3 [..]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Constance, Cadiz et Jena, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 201; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 150 pieds.

GILDERSLEEVE, Mme RUTH—
Taxe de 1882, montant à..........$2 60
Taxe de 1883, montant à.......... 2 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Léontine et Valmont, désignés comme les lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 250; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 56 pieds de face à la rue Léontine sur une profondeur de 139 pieds.

GAUDET, J.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 232; le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face à la rue Bellecastle sur une profondeur de 150 pieds.

GLEASON, [..]—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Bordeaux et Valence, désignée comme une moitié du lot No. 5 de l'ilet No. 259, la dite moitié du lot No. 5 mesure 35 pieds de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur.

GREEN, Vve SAM. C. ET CATE—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Peniston et Général Taylor, désigné comme le No. 6 de l'ilet No. 263; le dit lot No. 6 mesure 29 pieds 7 pouces de face à la rue Plaquemine sur une profondeur de 128 pieds.

GENELLA, Mme MARIE L.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Un certain ilot triangulaire de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, St. Charles, Antonine et Amélie, désigné comme l'ilet No. 375; le dit ilet No. 375 mesure 74 pieds de face sur une profondeur de 412 pieds.

GREATHOUSE, Mme B. A.—
Taxe de 1883, montant à..........$33 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, [..] et l'avenue Louisiane, désignés comme lots Nos. 22, 23 et 24 de l'ilet No. 2[..]; les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent ensemble [..] pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 100 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 24 mesure 60 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 161 pieds.

GOULD, JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à..........$6 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Cadiz et Jena, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 260; le dit lot No. 3 mesure [..] pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 122 pieds.

GRAEFIN, Mme PAUL—
Taxe de 1883, montant à..........$3 60
Une portion de deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Constantinople et Marengo, désignée comme une portion des lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 266, la dite portion des lots Nos. 11 et 12 mesure 65 pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de 60 pieds; la dite portion des lots Nos. 11 et 12 forme l'encoignure des rues Constantinople et Chestnut.

GRIFFIN, MARIE N.—
Taxe de 1882, montant à..........$[..]
Taxe de 1883, montant à.......... 3 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Peniston et Amelia, désignés comme lots Nos. 8, 17 et 18 de l'ilet No. 480, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Amelia sur une profondeur de 103 pieds 9 pouces, les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 60 pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur de 206 pieds 3 pouces.

GAISER, WM.—
Taxe de 1882, montant à..........$9 60
Taxe de 1883, montant à..........13 00
[illegible] ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues [..], Camp, [..] Burtheville et la rue State, désigné comme l'ilet No. 16; le dit ilet No. 16 mesure 251 pieds de face et 243 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

GREEN, Vve JNO.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 25 à [..] de l'ilet No. —; les dits lots Nos. [..] à 29 mesurent 150 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 170 pieds; le dit lot No. [..] mesure 30 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 145 pieds.

GREEN, Vve JNO.—
Taxe de 1882, montant à..........$4 20
Taxe de 1883, montant à.......... 4 20
Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 71 à 90 de l'ilet No. —; les dits lots Nos. 71 à 75 mesurent 90 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 154 pieds; les lots Nos. 76 à 78 mesurent 150 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 170 pieds, le lot No. 79 mesure 30 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 150 pieds, les dits lots Nos. 80 à 90 mesurent 210 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 170 pieds.

GANT, Mlle FREDONIA—
Taxe de 1882, montant à..........9[..]
Taxe de 1883, montant à..........9[..]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Victor, Léonce, l'avenue Henry Clay et Bloomingdale, désignés comme lots Nos. 5 à 7 de l'ilet No. 116, les dits lots Nos. 5 à 7 mesurent 90 pieds de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de 120 pieds.

GREEN, Vve JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........$1 50
Taxe de 1883, montant à.......... 1 50
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues North Market, Foucher et Pin, désignés comme lots Nos. 13 à 16 et 16 de l'ilet No. 16; les dits lots Nos. 13 à 16 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue North Market sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 15 à 16 et 16 forment l'encoignure des rues North Market et Market.

GRANT, M.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elizabeth, Walnut, Foucher [..], désigné comme lot No. [..] de l'ilet No. [..], le dit lot No. 1[..] mesure [..] à la rue Elizabeth sur une pro[fondeur de ..]; le dit lot No. 1[..] forme l'encoignure des rues Elizabeth et Walnut.

GREEN, Vve JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........$[..] 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elizabeth, Market, Broadway et Pin, désignés comme lots Nos. 1 à 8 de l'ilet No. 21; les dits lots Nos. 1 à 8 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 120 pieds.

GANST, L. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Une moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Dix-septième, Marley et Peters, désignée comme la moitié de l'ilet No. 8.

GENELLA, Mme CHAS.—
Taxe de 1883, montant à..........$18 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Soniat et Dufossat, désignés comme lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 de l'ilet No. 236; les dits lots Nos. 5, 6, 7 et 8 mesurent 125 pieds de face à la rue Soniat sur une profondeur de 112 pieds, le dit lot No. 9 mesure 36 pieds 4 pouces de face à la rue Soniat sur une profondeur de 127 pieds; les dits lots Nos. 5, 6, 7 et 8 forment l'encoignure des rues Soniat et Chestnut.

GILMORE, W. F.—
Taxe de 1882, montant à..........15c
Taxe de 1883, montant à..........15c
Une moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Collapissa, Quatorzième, Marley et Peters, désigné comme la moitié de l'ilet No. 9; la dite moitié de l'ilet No. 9 mesure 125 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

GUNST, L. A.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Collapissa, Quatorzième, Marie et Martha, désigné comme l'ilet No. 18; le dit ilet No. 18 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

GOODRICH, WM. M.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quatorzième, Marie Martha et une rue inconnue, désigné comme l'ilet No. 30.

GERSH, Mme GEO. M.—
Taxe de 1883, montant à..........$42 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Live Oak, Magasin, State et Burtheville, désigné comme l'ilet No. [..]; le dit ilet No. 14 mesure 256 pieds de face et 251 pieds à l'arrière sur une profondeur de [..] pieds.

GLYNN, M. J.—
Taxe de 1883, montant à..........$30 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Prytania, Delachaise et l'avenue Louisiane, désignés comme les lots Nos. 9, 10 et 11 de l'ilet No. 332; les dits lots Nos. 9, 10 et 11 mesurent chaque 30 pieds 6 pouces de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 122 pieds d'un coté et 124 pieds de l'autre coté.

GORDON, Mme M. E.—
Taxe de 1883, montant à..........$51 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Prytania, Toledano et l'avenue Louisiane, désignés comme les lots Nos. 23 à 28 de l'ilet No. —; les dits lots Nos. 23, 4, 25 et 26 mesurent ensemble 86 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 125 pieds, les lots Nos. 27 et 28 mesurent 60 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de 60 pieds, les dits lots Nos. 22, 24, 25 et 26 forment l'encoignure des rues Prytania et Toledano.

GRANT, WILLIAM—
Taxe de 1883, montant à..........$45 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Pitt, Général Taylor et Constantinople, désignée comme l'ilet No. 353; la dite portion de terre fait face aux rues St. Charles, Pitt et Constantinople.

GRAHAM, JAMES—
Taxe de 1882, montant à..........$4 20
Taxe de 1883, montant à.......... 4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Bellecastle et Dufossat, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 136, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 140 pieds, les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Jersey et Dufossat.

GILLUM, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à..........$[..] 40
Taxe de 1883, montant à.......... 5 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Constantinople et Austerlitz, désignés comme les lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 150; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 60 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 125 pieds.

HYAMS, H. M. ET AUTRES—
Taxe de 1883, montant à..........$[..] 60
Un tiers d'une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme une portion de terre à l'arrière du faubourg Plaisance, contenant 2[..] d'acres, étant la partie supérieure de la section [..], township 13, et formant les ilets Nos. 698, 699, 700, 701, 724, 725, 726, 727, 728, 7[..], 751, 752, 753, 776, 778, 774, 776, 787, 788, 789, 7[..].

HYAMS, H. M. ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à..........$7 20
Le quart d'une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [..]erville, Toledano, la ville de la Nouvelle-Orléans et l'arrière de la ville de Jefferson.

HUGHES, EDWARD—
Taxe de 1882, montant à..........$30 00
Taxe de 1883, montant à.......... 30 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Pitt, Bordeaux et Valence, désignés comme les lots Nos. 3 à 13 de l'ilet No. 364; les dits lots Nos. 3 à 8 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 100 pieds, les dits lots Nos. 9 à 13 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 1[..] pieds; les dits lots Nos. 8 à 8 forment l'encoignure des rues Bordeaux et Prytania; les dits lots Nos. 9 à 1[..] forment l'encoignure des rues Bordeaux et Pitt.

HENDERSON, JNO. C.—
Taxe de 1882, montant à..........[..]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Breslau, Long, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 594; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds.

HYAMS, H. M. ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Breslau, Arcadie, Delachaise et l'avenue Louisiane, dans l'ilet No. 630.

HYAMS, H. M. ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 6 20
Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Breslau, Arcadie, Toledano et l'avenue Louisiane dans l'ilet No. 631.

HALLER, Mme CAROLINE—
Taxe de 1883, montant à..........$7 20
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Eléonore et l'avenue Nashville, désignés comme lots Nos. 5 à 14 de l'ilet No. 37 (Hurstville); les dits lots Nos. 5 à 14 mesurent ensemble 300 pieds de face sur une profondeur de 123 pieds.

HALEY, WM.—
Taxe de 1882, montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........60c
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hodge, Burke, Octavie et Joseph, désignée comme une moitié de l'ilet No. 730.

HAYGOOD, WILLIAM—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Ferdinand, Oliver, Pin et Lowerline, désigné comme l'ilet No. 34 (Greenville).

HODGE, Vve ALFRED—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Preston, Webster et Henry Clay, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 19 (Burtheville); les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent ensemble 38 pieds de face à la rue Webster sur une profondeur de 97 pieds.